



PHILIPPE LANGE, *Nivelles Entreprises*, BERNARD LAUWERS, *Echevin* et PIERRE HUART, *Bourgmestre*

Nivelles et Nivelles Entreprises : « Attirer l'entreprenariat par une synergie étroite »

Suite de notre dossier récurrent sur le sujet des bonnes pratiques en matière de synergies entre communes et entreprises sur le territoire wallon. Direction Nivelles où la Ville a, depuis de nombreuses années, mis en place une collaboration franche avec Nivelles Entreprises, l'asbl qui synergise les efforts des entreprises situées dans les parcs d'activités de la commune. Il y est, notamment, question d'une mobilité efficace qui pourrait faire des émules en terre wallonne. Rencontre à ce sujet avec Philippe Lange, Administrateur et Secrétaire de Nivelles Entreprises, Pierre Huart, Bourgmestre, et Bernard Lauwers, Echevin à Nivelles.

Monsieur Lange, pourriez-vous nous retracer l'historique de votre association ?

PHILIPPE LANGE

Créé en 1989, le Consortium des Entreprises du Parc d'activités de Nivelles, association de fait, est le fruit d'une idée née du constat fait par le

secrétaire général du CTGA de l'ULB, Michel Goldberg, et Michel Berdoux de la SGB. En effet, la plupart des entrepreneurs du Parc d'activités ignoraient ce que faisaient leurs voisins. Après s'être réunis avec un groupe de responsables d'entreprise, ils ont décidé de mettre sur pied une structure destinée à rassembler tous les respon-



Alain Depret
Secrétaire de rédaction



sables des diverses entreprises implantées dans le Parc d'activités de Nivelles Sud. Le but premier était de leur permettre de se rencontrer pour mieux se connaître, faire connaître aux autres les activités de leurs sociétés, s'entraider et entreprendre, ensemble, des actions destinées à améliorer le quotidien : la mise en place d'une signalisation in-

terne, l'organisation d'un système de gardiennage commun...

Mais l'association s'est ensuite aussi intéressée aux autres entreprises de Nivelles...

PHILIPPE LANGE

En effet, constatant l'importante augmentation du nombre d'entreprises situées en dehors du Parc d'activités de Nivelles Sud et l'ouverture d'un autre Parc d'affaires à Nivelles Nord, les membres du comité de direction du Consortium ont décidé de transformer l'association de fait en asbl le 11 juin 1998. Il s'agissait là, pour nous, d'une plus grande implication dans la vie de la cité avec un élargissement des activités à l'ensemble des entreprises disposant d'un siège d'exploitation dans l'entité de Nivelles. Fin 2010, Nivelles Industries décide de modifier le nom originel en Nivelles Entreprises, ceci pour tenir compte de l'évolution du type d'entreprises opérant à Nivelles.

Quelles sont aujourd'hui vos missions ?

PHILIPPE LANGE

Passée de 57 membres en octobre 1997 à plus de 185 membres actuellement, augmentant d'autant notre poids vis-à-vis des autorités, Nivelles Entreprises a pour objectif tant l'accueil des nouvelles entreprises que l'information, les services et la réflexion sur des préoccupations communes, la collaboration effective entre les membres et le renforcement des synergies entre eux. A l'heure actuelle, nous développons des relations avec les autres associations d'entreprises du Brabant wallon telles l'IBW, la CCIBW ainsi qu'avec l'Union wallonne des Entreprises qui, vu notre dynamisme en tant qu'acteur de la vie socio-économique de nos entités respectives, nous a permis de devenir membre de leur organisation.

Nous avons aussi l'ambition d'être l'interlocuteur privilégié des entreprises

de Nivelles vis-à-vis des autorités tant communales que régionales du Brabant wallon, ainsi que vis-à-vis des mondes économique, académique, des associations sœurs et des organismes publics et privés.

Pourrait-on dire qu'il s'agit d'une fédération des entreprises de Nivelles ?

PHILIPPE LANGE

C'est effectivement la fédération des entreprises de Nivelles, mais nous ne représentons pas leurs intérêts. Nous sommes là essentiellement pour faire du networking et répondre à toutes les demandes. Cela va de la panne d'eau au besoin d'une banque de données, en passant par la mutualisation des transports, le besoin d'une publicité, le développement de projets divers et variés... Nos membres sont en effet porteurs de projets et d'idées que nous essayons de concrétiser et cela, en synergie avec la Ville et l'IBW. Nivelles Entreprises a aujourd'hui 25 ans d'existence.

Monsieur le Bourgmestre, Nivelles Entreprises existait déjà lorsque vous avez été élu bourgmestre. Cela vous paraissait important de continuer à communiquer avec l'association ?

PIERRE HUART

Tout à fait. Nivelles voulait d'ailleurs continuer à travailler avec tout l'associatif nivellois et consolider ses partenariats existants. Il est clair que la Ville ne peut pas se substituer aux investisseurs, mais nous pouvons intervenir en tant que facilitateurs. Et, pour cela, la synergie avec Nivelles Entreprises était essentielle.

Cela vous permet de rester en contact avec le tissu économique nivellois ?

PIERRE HUART

Tout à fait. Il faut savoir que Nivelles est notamment très connue pour les entreprises qu'elle accueille sur son territoire. En Brabant wallon, nous occupons la deuxième ou troisième place en termes de nombre d'entreprises. On compte plus de 180 entreprises sur les deux parcs, ce qui représente environ 6.000 personnes occupées. Et je ne compte pas les autres zonings. Sans compter



que Nivelles s'investit également beaucoup dans d'autres domaines, comme l'hôtellerie, par exemple. La création d'entreprises réduit ainsi beaucoup les problèmes de mobilité puisque les Nivellois qui y travaillent ont moins de déplacements. Et comme la mobilité est un sujet qui nous tient beaucoup à cœur, la boucle est bouclée.

Comment se passe exactement votre collaboration ? Par des réunions régulières, des invitations au conseil communal... ?

PIERRE HUART

Nivelles Entreprises est soutenue par la Ville via un subsidie. De plus, l'Echevin du commerce et de l'entreprise, Bernard Lauwers, participe à toutes les réunions de l'association. Le conseil communal est, en outre, invité à tous les événements et à la tribune de fin d'année qui est dédiée, depuis une vingtaine d'années, à des thèmes communaux. Les relations sont très étroites et très amicales. Elles deviennent formelles quand c'est nécessaire. En tout cas, il s'agit d'abord d'y démontrer tout notre positivisme.

BERNARD LAUWERS

Il est certain qu'il faut travailler plus qu'avant. Mais je pense que Nivelles a énormément de chance en raison de sa place géographique. Nous sommes aux portes de Bruxelles, de grands espaces sont encore disponibles, et c'est là notre rôle aux côtés de Nivelles Entreprises notamment : nous devons attirer encore davantage l'entrepreneuriat dans notre cité. Cela nécessite que nous ayons des synergies étroites et que nous nous rencontrions régulièrement. Lorsqu'un entrepreneur désire s'installer à Nivelles, il s'adresse d'abord à l'administration communale. Je pense donc qu'il est indispensable que Nivelles Entreprises

soit mise au courant immédiatement afin que tous les contacts nécessaires soient pris.

Comment les investisseurs vivent-ils cette expérience de bonne entente ?

PHILIPPE LANGE

Les contacts sont très bons et, de tout temps, ces relations ont été agréables, professionnelles et proactives. Nous recevons beaucoup d'informations de la part de la Ville, mais aussi d'IBW, qui est un acteur essentiel puisqu'elle dispose des terrains à commercialiser.

A croire que Nivelles possède une position stratégique particulière...

PHILIPPE LANGE

Notre rôle est, en tout cas, d'attirer les investisseurs par rapport à d'autres pôles beaucoup plus importants et périphériques à Nivelles, c'est vrai. Il ne faut pas négliger que la géolocalisation de Nivelles attire beaucoup de logisticiens. Mais on peut clairement parler de concurrence entre les villes du Brabant wallon. N'oublions pas que la province du Brabant wallon fait le meilleur PIB du pays depuis trois ans. Et nous favorisons

parfois la concurrence entre villes du Brabant wallon, que ce soit Waterloo, Wavre, Louvain-la-Neuve, Perwez, Jodoigne ou Tubize, à telle enseigne que les associations de Wavre et Louvain-la-Neuve

Attirer les investisseurs par rapport à d'autres pôles périphériques plus importants

Il s'agit donc bien d'une tripartite qui permet également de fidéliser les entreprises.

PIERRE HUART

Ce qui fait énormément plaisir aux entreprises déjà implantées à Nivelles, c'est que nous les appelons dès que nous avons une nouvelle information. Cette démarche montre à quel point nous sommes réactifs, rapides et proactifs. Il faut savoir que tout investisseur qui désire s'implanter à Nivelles contacte d'abord l'IBW, qui le dirige vers tel ou tel parc d'affaires. Ensuite, ils s'adressent à la commune. Notre rôle est d'être facilitateur, notamment au niveau du permis d'urbanisme, de l'avis des pompiers... Nous veillons à ce que les procédures suivent et s'enchaînent vite.

ont fusionné pour être plus fortes et avoir plus de poids auprès des pouvoirs publics.

BERNARD LAUWERS

Nivelles profite d'un réseau autoroutier crucial, même si toutes les villes périphériques sont aussi très bien situées en termes de voies de communication. Toutefois, Nivelles attire davantage les entreprises, tant francophones que néerlandophones, fuyant Bruxelles et ses problèmes d'accessibilité et de mobilité. De plus, elle possède un large réseau scolaire, hôtelier et hospitalier.

PIERRE HUART

L'une des forces principales de Nivelles, moins connue et dont on ne parle quasiment pas, c'est son ancienneté historique. L'année prochaine, cela fera 60 ans que le parc existe. C'était le premier parc

d'activités économiques de Wallonie et, en dehors des ports, c'était aussi le premier parc d'activités à être créé en Belgique. Les entrepreneurs pensent donc à Nivelles en raison de cette histoire industrielle, mais aussi à cause de sa bonne localisation, de son environnement agréable, de son accueil compétent de la part des entreprises. Mais la vie des entreprises évolue. Ainsi, de grosses entreprises, nous sommes passés dès les années 70 à des PME qui, maintenant, s'étiolent au profit de TPE, qui s'intellectualisent, en quelque sorte. Bien que les PME continuent d'exister et que de nouvelles continuent à s'implanter, principalement en provenance de Flandre.

Comment voyez-vous l'avenir ?

PIERRE HUART

L'activité des zonings nous sert un peu de baromètre. En effet, depuis un an maintenant, les investisseurs commencent à revenir. En tant que président de l'IBW, je signe pas mal d'actes de vente, ce qui me laisse penser que de nouvelles entreprises vont s'ouvrir à Nivelles. De plus, Valérie De Bue, échevine empêchée à cause de son mandat de députée wallonne, a mis en place, lors de la mandature précédente, un schéma de structure commerciale. C'est un outil que l'IBW a financé et qui sert de levier pour les investissements.

Je suis confiant pour l'avenir. Le parc d'affaires Nord de 80 hectares sera bientôt agrandi d'une trentaine d'hectares d'ailleurs. La Ville et l'IBW ont également développé le Nivaxis qui aura la même amplitude que l'Axisparc : ce sont des centres de business où l'on peut louer des bureaux, une formule anglo-saxonne qui rencontre beaucoup de succès.

PHILIPPE LANGE

Il ne faut donc pas tout le temps parler de crise mais plutôt d'adaptation à la conjoncture économique. On le voit bien : les patrons sont très réactifs et viennent avec de nouveaux projets. C'est pour cette raison que nous avons créé ces petits déjeuners à thème, ces tribunes, pour que les gens se rencontrent et échangent de l'information sur leurs projets.

BERNARD LAUWERS

Le développement des sites et zones d'activités industrielles est une excel-

lente chose pour Nivelles, mais il faudrait pouvoir faire la même chose pour le centre-ville, c'est-à-dire créer une même dynamique pour attirer les commerçants et les clients. La Ville travaille activement sur les dossiers créant des emplacements de parking pour permettre un accès plus aisé, mais elle mène ce combat en travaillant sur l'habitat également.

De même, la Ville essaie de motiver les travailleurs des zonings à venir faire leurs achats et à venir se détendre en centre-ville. Et je crois que nous y sommes arrivés, notamment en présentant Nivelles à travers toutes ses activités via divers moyens de communication.

Quelles ont été les plus grandes réalisations de Nivelles Entreprises ?

PHILIPPE LANGE

Nous avons notamment mis en place la signalisation intérieure du Parc d'activités à tarif préférentiel pour les membres de Nivelles Entreprises. Et nous continuons à la mettre à jour de manière permanente. En juin 2000, ainsi, grâce au soutien financier de la Ville de Nivelles, une nouvelle signalisation interne a été mise en place. Elle est constituée de quatre panneaux synoptiques reprenant, outre un plan général sur lequel les trois zones sont identifiées par des couleurs différentes, les noms de toutes les rues, ainsi que celui des entreprises membres de Nivelles Entreprises avec, pour chacune d'elles, un renvoi à la lettre de la rue. Les panneaux de signalisation sont revêtus de films rétro-réfléchissants appliqués sur toute leur surface dont les couleurs ont été choisies en fonction de leur résistance aux intempéries. Un panneau additionnel, portant le numéro de zone sur la couleur de fond correspondante, est à chaque fois placé au sommet des ensembles synoptiques. Grâce à la réalisation de cette signalisation par zone, il nous a été possible, avec le soutien financier de la Ville de Nivelles, de procéder en 2000 au placement de nouveaux panneaux synoptiques aux différentes entrées du Parc d'activités, avec de nouveaux plans mis à jour et reprenant tant la nouvelle partie de la zone III que l'extension de la zone II.

C'est aussi toute la signalisation en dehors des parcs qui a été mise en place...

PHILIPPE LANGE

En effet. A notre demande, une pré-signalisation complète du Parc d'activités de Nivelles Sud sur toutes les routes et autoroutes y conduisant a été mise en place par le MET. A l'occasion de la réalisation, sur le ring, du rond-point de la rue de l'Industrie, une signalisation reprenant la nouvelle répartition de notre Parc d'activités en trois zones a aussi été réalisée, permettant ainsi aux livreurs et visiteurs d'arriver plus aisément. De plus, en collaboration avec la Ville de Nivelles et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon, nos interventions auprès du MET afin d'obtenir l'achèvement de la N25 jusqu'aux abords de Thines ont porté leurs fruits. La jonction de la N25 avec le contournement sud et par là, sa connexion avec la A54 et la E19, a ainsi pu être réalisée.

Et puisque vous évoquez le sujet de la mobilité, nous avons tout entendu parler de votre fameuse ligne 16...

PHILIPPE LANGE

C'est en effet le 6 novembre 2006 que la nouvelle ligne 16 des TEC, reliant la gare de Nivelles pour desservir le Parc d'activités Sud, a été inaugurée. Il s'agissait là de la première conséquence visible du PMZA, étude de mobilité dans la zone d'activité économique de Nivelles Sud, terminée en mars 2006. Cette ligne de bus, une première de ce type en Wallonie, était destinée à permettre essentiellement aux travailleurs arrivant en train à la gare de Nivelles de pouvoir bénéficier d'un transport en commun aux horaires coordonnés, les amenant à proximité de leurs lieux de travail en un peu moins d'un quart d'heure. Afin de pouvoir mettre sur pied cette navette, une convention a, à l'époque, été signée entre les TEC Brabant wallon et Nivelles Entreprises, notre association s'engageant à promouvoir l'utilisation massive de cette nouvelle ligne. Depuis lors, en collaboration avec les organisations syndicales, Nivelles Entreprises continue à soutenir le développement de l'activité de la ligne 16.

Que prévoyait cette convention ?

PHILIPPE LANGE

Elle prévoyait le financement à hauteur de 50 % par la Région du coût d'exploitation de la navette pour une durée d'un an, éventuellement renouvelable. Initialement, il était donc prévu qu'au terme de la première année, sauf reconduction de la convention, Nivelles Entreprises aurait dû prendre en charge ces 50 % des frais d'exploitation, soit au maximum 35.000 euros par an, dont devaient être déduites les recettes effectivement réalisées par la vente des tickets et autres abonnements. Au vu de l'augmentation de la fréquentation après douze mois d'exploitation de cette nouvelle ligne, passée de 86 personnes ayant utilisé ce bus le matin en novembre 2006 à 106 en octobre 2007, la Région wallonne a accepté de reconduire, pour une nouvelle année, son intervention financière, la participation de Nivelles Entreprises étant en outre ramenée à 35 % des frais d'exploitation annuels, soit 24.500 euros par an au

maximum, dont le montant des recettes annuelles effectives devait être déduit. De novembre 2006 à mars 2009, la moyenne des passagers transportés le matin s'est accrue de 40 %, ce qui a permis de voir la convention renouvelée à trois reprises.

Monsieur le Bourgmestre, comment s'est passée cette mise en œuvre de la ligne de bus ?

PIERRE HUART

C'était avant tout un grand souhait de tous les partenaires. Pour cette réalisation, nous avons eu affaire à deux personnes extrêmement motivées, à savoir l'échevine de la mobilité, qui a fait du lobbying acharné auprès des TEC, et le directeur général des TEC qui a soutenu le projet à bras le corps. De plus, le ministre de l'époque a adhéré activement au projet. Il y a tout lieu de se réjouir puisque, aujourd'hui, de nombreuses personnes l'utilisent quotidiennement, dépassant ainsi largement les prévisions d'origine.

Monsieur le Bourgmestre, selon vous, la création d'entreprises est directement liée aux problèmes de mobilité ?

PIERRE HUART

Il faut savoir que le premier parc d'affaires de Nivelles a été créé en 1956, période à laquelle les problèmes de mobilité n'existaient pas encore. Depuis les années 2000, on a commencé à travailler sur cette problématique et, aujourd'hui, dès la création d'un parc d'affaires ou d'un nouveau quartier, toute l'infrastructure qui en dépend tient compte effectivement de cette thématique : trottoirs, routes, chemins adaptés aux usagers faibles...

PHILIPPE LANGE

On peut cependant apporter un bémol en termes de mobilité, mais il se situe au niveau fédéral. Le RER n'avance pas, alors que ce serait un avantage significatif de pouvoir faire venir des travailleurs de Bruxelles. Et plus le temps passe, plus l'échéance recule.



Une signalisation intérieure du Parc d'activités pour les membres de Nivelles Entreprises

Un projet en matière de sécurité a-t-il aussi été imaginé au sein des parcs d'activités ?

PHILIPPE LANGE

Oui. Parce que, lorsqu'ils sont implantés en site urbain, les entreprises et autres commerces peuvent compter plus aisément, pour la protection de leurs biens, sur le soutien des corps de polices locales et des services de gardiennage mobile. Par contre, il n'en est absolument pas de même pour les entreprises situées dans les zonings industriels, souvent situés loin des zones urbaines. La surveillance policière y est de ce fait forcément moindre, et les délais d'intervention des forces de police de surcroît souvent plus importants. De plus, les parcs d'activités sont la plupart du temps situés au croisement de grands axes routiers, ce qui transforme les zones industrielles en lieux de prédilection pour les cambrioleurs. Soucieuse d'apporter son aide aux entreprises du Parc d'activités de Nivelles Sud dans leur recherche d'une solution pour les protéger des vols et autres dégradations à leurs biens, Nivelles Entreprises a, dès 2005, procédé à un appel d'offres auprès des principales sociétés de sécurité disposant des moyens suffisants tant en hommes qu'en matériel et en technologies, pour assumer correctement et au meilleur coût un système de gardiennage organisé en commun.

Un consortium de sécurité a ensuite été créé, semble-t-il...

PHILIPPE LANGE

En effet. Suite à cela, la société qui avait rentré l'offre la plus intéressante a mis sur pied un consortium de sécurité offrant aux entreprises qui le souhaitent, outre une intervention après alarme, la possibilité d'organiser des rondes de surveillance personnalisées dans le cadre d'une présence permanente sur le zoning. La proximité étant primordiale, la société en question a immédiatement implanté l'une de ses bases régionales dans le parc d'activités de Nivelles Sud. Il est vrai qu'en matière de gardiennage mobile cette proximité et cette disponibilité ont d'autant plus d'importance qu'elles sont garantes d'une réactivité optimale pour toutes les entreprises présentes dans les parcs d'activités. Ce sont donc, à ce jour, plus de 40 sociétés et plus de 150 sur l'ensemble du territoire

de Nivelles qui bénéficient de la qualité de leurs services et de leur proactivité.

La gestion des déchets est aussi importante pour de tels parcs d'activités. C'est aussi une priorité pour Nivelles Entreprises ?

PHILIPPE LANGE

L'implication de Nivelles Entreprises en matière de gestion des déchets n'est pas récente. En 2004 déjà, notre association s'est attachée à relayer les prescriptions relatives à une bonne gestion des emballages afin d'optimiser la traçabilité de ceux-ci. La même année, Nivelles Entreprises s'est investie dans la gestion des déchets. C'est pourquoi nous avons lancé, en 2005, une première enquête auprès de nos membres, destinée à connaître les outils mis en place au sein de l'entreprise, tant en termes de communication interne qu'en termes organisationnels. Durant le second semestre 2008, après trois années de sensibilisation, l'UWE, dans le cadre d'un projet initié par la Communauté européenne, a sélectionné le parc d'activités de Nivelles pour lancer son opération de sensibilisation qui devait, à terme, aboutir à la mise en place d'une organisation professionnelle de la gestion des déchets. Le haut taux d'occupation du parc d'activités et du personnel actif, conjugué à l'image fédératrice que dégage Nivelles Entreprises, avait ainsi convaincu l'UWE de lui confier la conduite du projet sur le site pour aboutir, fin 2008, après soumission, à la sélection d'un opérateur professionnel en la matière.

Qu'en est-il advenu ?

PHILIPPE LANGE

En février 2011, Nivelles Entreprises a lancé, en collaboration avec l'opérateur retenu, la première phase de son opération « Optimisation de la gestion des déchets ». Fin mars, la seconde phase, portant sur l'analyse des déchets émis par les entreprises, a été lancée lors de notre tribune. Ce positionnement repose sur le concept du « Cradle to cradle », qui encourage les fabricants à concevoir leurs produits de telle sorte qu'en fin de vie, les déchets peuvent être réutilisés ou décomposés en matière première servant à fabriquer de nouveaux produits de même valeur. Cette méthode crée un circuit sans fin où plus aucun déchet, au sens de résidu inutile, n'est encore

généralisé. Le « Cradle to cradle » est un concept débordant de positivité qui vise la conception de meilleurs produits de sorte qu'ils soient sûrs, sains et rentables. Et qu'ils aient, en outre, une réelle valeur économique, écologique et sociale.

Quels sont vos futurs projets ?

PHILIPPE LANGE

C'est en septembre 2012, lors de sa nomination en tant que Président du Conseil d'Administration, qu'Olivier Morelle a présenté sa stratégie de développement de l'association, qui s'inscrit dans la continuité au travers d'un plan triennal. Ce plan, axé à court terme, sur la consolidation et la concrétisation des objectifs fixés par son prédécesseur, est aussi marqué par la volonté de renforcer l'esprit de corps de l'association. Ce plan ambitieux, comme l'était le précédent, nécessite investissements financiers et en temps. A ce titre, les membres du Conseil d'Administration assument tous une part importante du développement des services proposés. Au plan budgétaire, l'association voit ses capacités augmenter grâce aux subsides de la Ville et de la Province, mais aussi via les nouvelles adhésions et les revenus publicitaires. Ces revenus ont permis à l'association de mettre en place une structure « Full services » composée d'une collaboratrice et d'un chargé de relations, tous deux dédiés à nos membres. De la sorte, l'association agit dans l'intérêt du développement et de la défense de ses membres, et pour le rayonnement entrepreneurial de la région nivelloise.

En conclusion, quels conseils donneriez-vous aux communes qui souhaitent développer un tel partenariat entre commune et entreprises ?

PHILIPPE LANGE

L'Union wallonne des Entreprises est une de nos relations majeures dans le développement d'un tel partenariat. Je ne peux donc que conseiller de la considérer comme un partenaire incontournable. Nous avons d'ailleurs des rencontres mensuelles avec elle. Ce sont des réunions inter-associations pendant lesquelles nous échangeons nos points forts. Par exemple, pour Nivelles, il s'agit de la mobilité et du fléchage, éléments des plus importants et des plus visibles.